

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LASCOL CLEAN EASY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Nettoyeur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: LASCOL LUBRIFIANTS Rue: 28 Avenue Carnot, BP 30038 Lieu: F-78290 CROISSY SUR SEINE

Téléphone: +33 09.80.52.18.73 Téléfax: +33 09.57.94.90.76

e-mail: lascol.lubrifiants@gmail.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycloalkanes, <5% n-hexane

Acétone

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:







Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 2 de 9

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans déchets dangereux.

2.3. Autres dangers

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Conserver hors de la portée des enfants.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance						
	N° CE	Nº Index	N° REACH				
	Classification selon règlement	(CE) nº 1272/2008 [CLP]	•				
	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkan	es, isoalkanes, cycloalkanes	<5% n-hexane	25-50 %			
	921-024-6		01-2119475514-35				
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT H411	SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic 0	Chronic 2; H225 H315 H336 H304				
	Hydrocarbures en C7, n-alcane	es, isoalcanes, cycloalcanes		25-50 %			
	927-510-4		01-2119475515-33				
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT H411	SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic 0	Chronic 2; H225 H315 H336 H304				
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone						
	200-662-2	606-001-00-8					
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066						
75-28-5	isobutane	2,5-10 %					
	200-857-2	601-004-00-0					
	Flam. Gas 1; H220						
74-98-6	propane						
	200-827-9	601-003-00-5					
	Flam. Gas 1; H220						
124-38-9	dioxyde de carbone	2,5-10 %					
	Compressed gas; H280						

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 3 de 9

Indications générales

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Danger par aspiration: Demander immédiatement un avis médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction., Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

Combinaison complète de protection.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côte du vent. Assurer une aération suffisante. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Éviter le contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une aération suffisante. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 4 de 9

6.4. Référence à d'autres rubriques

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Information supplémentaire

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

aucune/aucun

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
124-38-9	Carbone (dioxyde de)	5000	9000		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 5 de 9

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Matériau approprié: Caoutchouc butyle. Epaisseur du matériau des gants: >=0,7mm

période de latence: >= 60min

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aérosol Couleur: incolore

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle <0 °C

d'ébullition:

Point d'éclair: non applicable

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

iriilariiriable/explosii.

Température d'inflammation: $> 200 \, ^{\circ}\text{C}$ Densité (à 20 $^{\circ}\text{C}$): $0,70597 \, \text{g/cm}^{3}$ Teneur en solvant: $96,6 \, \%$ un solvant organique

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 6 de 9

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance									
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode				
	Hydrocarbons, C6-C7,	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycloalkanes, <5% n-hexane								
	par voie orale	DL50 mg/kg	>5840	RAT						
	dermique	DL50 mg/kg	>2920	RAT						
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	<25,2	RAT						
	Hydrocarbures en C7,	Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes								
	par voie orale	DL50 mg/kg	>5840							
	dermique	DL50 mg/kg	>2920							
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	23,3 mg/l							
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone									
	par voie orale	DL50 mg/kg	5800	Rat	RTECS					
	dermique	DL50 mg/kg	20000	Lapin	IUCLID					
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	76 mg/l	Rat						

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycloalkanes, <5% n-hexane							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	<10 mg/l	96 h	FISH			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3 mg/l	48 h	DAPHNIA			
	Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes							
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3 mg/l	48 h	daphnia			
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	5540		Onchorhynchus mykiss			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	6100	48 h	Daphnia magna			

12.3. Potentiel de bioaccumulation



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 7 de 9

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	-0,24
75-28-5	isobutane	2,8
74-98-6	propane	2,36

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code d'élimination des déchets - Produit

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE,

MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés

séparément); emballages métalliques

Code d'élimination des déchets - Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des

substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:UN195014.2. Désignation officielle deAÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les D

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E0

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:UN195014.2. Désignation officielle deAÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 8 de 9

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:UN195014.2. Désignation officielle deAEROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2, see SP63

Marine pollutant: x

Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 959

Quantité limitée (LQ): See SP277 EmS: F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

ΕO

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:UN195014.2. Désignation officielle deAEROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2.1

transport:

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A1 A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

Forbidden
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

Forbidden
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

203
IATA-Quantité maximale (cargo):

150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E0

: Forbidden

14.5. Dangers pour l'environnement





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LASCOL CLEAN EASY

Date de révision: 24.01.2017 Code du produit: 136 Page 9 de 9

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: Solvent Naptha

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Marine pollutant: Yes.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: isobutane

2010/75/UE (COV): 682 g/l 2004/42/CE (COV): 96,6%

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extremement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)